



## FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2024/2025)

Intitulé de l'UE libre : Français

### SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(Sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

**Pré-requis<sup>1</sup> : Pas de pré-requis.**

**Objectifs et méthodologie :**

UEL de **français écrit**, centrée sur la **correction grammaticale des énoncés** (se basant sur la connaissance et l'application des **règles de l'orthographe**, tant sur le plan verbal que nominal) et l'**enrichissement lexical** (reposant sur la précision terminologique : **synonymes, antonymes et homonymes**).

**Contenu détaillé de la formation**

Dans le cadre de **9 séances de 2 heures** commençant par la **rédaction de dictées** extraites du corpus de la tradition littéraire française, reconstitution des **normes académiques de l'orthographe française** assortie d'exercices d'**analyse grammaticale des mots dans la proposition** et d'**analyse logique des propositions dans la phrase** complexe.  
Analyse **sémantique** de termes choisis dans les textes en fonction du niveau de langue.

L'UEL peut-elle être suivie en régime de contrôle terminal (c'est-à-dire sans présentiel)

Oui   
Non

Modalités pédagogiques	Volume horaire
<i>Travaux dirigés</i>	18 heures
<i>Travail personnel</i>	Mémorisation et assimilation des fiches distribuées à l'issue des séances
<i>Autres (à préciser)</i>	

**Modalités pédagogiques pour placer l'étudiant au cœur de l'UEL :**

A partir des fautes qu'ils ont commises sous la dictée, les étudiants reconstituent à l'oral pour mieux les éviter les raisonnements erronés qu'ils ont produits à l'écrit afin de recouvrer collégialement la règle permettant d'aboutir à la correction orthographique.

<sup>1</sup> Une UEL ne peut être rendue obligatoire par une filière. Elle doit être indépendante des enseignements dispensés dans la filière. Elle ne doit exiger aucun pré-requis disciplinaire particulier.

Notons que l'évaluation du niveau initial en langue des étudiants ne constitue pas un prérequis, mais un moyen de positionner l'étudiant au niveau qui est le sien (qui peut être débutant).

## **Modalités du contrôle des connaissances**

SESSION 1			SESSION 2		
Modalités d'évaluation	A cocher	Commentaire(s)	Modalités d'évaluation	A cocher	Commentaire(s)
Examen écrit			Examen écrit	<b>X</b>	
Examen oral			Examen oral		
Contrôle continu	<b>X</b>	<b>2 DST</b>	Rapport de projet		
Rapport de projet			Mémoire		
Mémoire			Soutenance orale		
Soutenance orale			Autres (à préciser)		
Autres (à préciser)					

Pour rappel, il est obligatoire d'organiser un examen de session 2 pour tout étudiant n'ayant pas validé son UEL, même si les modalités de contrôle de connaissances sont sous forme d'un contrôle continu en session 1.

### **Responsable pédagogique de l'UEL**

Nom et Prénom	<b>GLAIRACQ Patrick</b>
UFR, IUT, département, Direction	<b>UFR LAM</b>
Adresse électronique	<b>patrick.glairacq@gmail.com</b>

### **Enseignant animant l'UEL**

Nom et Prénom	<b>GLAIRACQ Patrick</b>
UFR, IUT, département, Direction	<b>UFR LAM</b>
Adresse électronique	<b>patrick.glairacq@gmail.com</b>

**Plafonnement d'inscription : 30 étudiants**

**NB : Toute demande de plafonnement inférieur ou supérieur à 30 étudiants devra impérativement être justifiée (contrainte technique, pédagogique ou de sécurité).**